

Pharmacie - PHAR-Général #392

Coder les gouttes ophtalmiques selon la séquence du document CIUSSSE

2024-12-12 21:22 - Mélanie Lacerte

Statut:	Attente MEP	Début:
Priorité:	Haut	Echéance:
Assigné à:	Geneviève Roy	
Catégorie:		
Version cible:		
Équipes:	Ariane	
Description		
Discuté en comité amélioration de distribution et pour éviter de toujours numérotter les gouttes ophtalmiques, attribuer à chaque produit ophtalmiques un groupe (tel que dans le document joint). Si cela est possible qu'ils se regroupent sur la FADM dans l'ordre et que le numéro de la classe apparaissent dans les instructions. Nous avons pensé que ce pourrait être fait avec Émile lors de la formation Ariane de Geneviève. Voir Myriam B si questions :)		

Historique

#1 - 2024-12-13 16:42 - Mélanie Lacerte

Addendum: gouttes fortifiées avec gouttes antibios solution et gouttes autologues avec larmes artificielles Merci !

#2 - 2025-11-27 20:24 - Geneviève Roy

- *Statut changé de Accepté à Attente MEP*

Fichiers

Sequence_admin_gouttes_ophtalmiques.pdf	509 ko	2024-12-12	Mélanie Lacerte
---	--------	------------	-----------------